

# DROITS et AMENDES

Saison 2024 - 2025

*(Version 05 du 01-07-2024)*



## MONTANTS DES DROITS SAISON 2024 / 2025

### COTISATION CLUBS

#### Art 17 Statuts du District

Clubs disputant les Championnats de Ligue 1 & 2 Pro .....	1 000 €
Clubs disputant les Championnats Nationaux amateurs .....	700 €
Clubs disputant les Championnats de R1, R2, R3, D1, D2 .....	280 €
Clubs disputant les Championnats inférieurs à la D2 .....	220 €
Membre individuel – Cotisation Art 9 Statuts du District .....	exempté
Droits d'entrée nouveaux clubs <i>A régler lors du dépôt du dossier d'affiliation</i> .....	180 €

Art 2 a) du Règlement Intérieur (RI) du District

### ENGAGEMENT EN COMPETITIONS

#### Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental 1 .....	96 €
Départemental 2 .....	87 €
Départemental 3 .....	78 €
Départemental 4 .....	57 €
Départemental 5 .....	57 €
Championnat Seniors Vétérans .....	55 €
Championnat Séniors F .....	39 €
Championnats U19 / U18 F .....	55 €
Championnats U17 / U16 Foot à 11 .....	50 €
Championnat U17 / U16 Foot à 8 .....	50 €
Championnats U15 / U14 Foot à 11 .....	50 €
Championnat U15 / U14 Foot à 8 .....	50 €
Championnat U15 F Foot à 8 .....	50 €
Championnats U13 / U12 Foot à 8 .....	50 €
Championnats U13 F Foot à 8 (U12F – U13F – U14F) .....	50 €
Plateaux U11 / U10 Foot à 8 .....	50 €
Plateaux U11 F Foot à 5 (U9F – U10F – U11F) .....	28 €
Plateaux- U9 / U8 - U7 / U6 .....	28 €
Plateaux U8 F Foot à 5 (U6F – U7F – U8F) .....	28 €
Championnat Futsal Seniors .....	33 €
Championnat Beach Soccer .....	33 €
Pratique Futsal Jeune.....	33 €
Foot Loisir à 8 .....	33 €

### COUPES DE L'HERAULT ET CHALLENGES

#### Art 2 a) Part. I du RCO

C.D.H. Seniors .....	52 €
Challenge Seniors Maurice MARTIN.....	22 €
C.D.H. Seniors Vétérans .....	52 €
Challenge Séniors F Maurice BALSAN .....	35 €
C.D.H. U19 – U17 – U15 – U14 .....	34 €
C.D.H. U18 F – U15 F .....	22 €
Challenges et Festi Foot U13 – Challenge U11 .....	exempté
CDH – Challenge futsal seniors .....	33 €
CDH – Challenge futsal féminines.....	exempté
Pratique futsal U13.....	33 €

## CAUTIONNEMENTS

### Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental 1 .....	45 €
Départemental 2 .....	45 €
Départemental 3 .....	45 €
Départemental 4 .....	45 €
Départemental 5 .....	45 €
Seniors Vétérans .....	45 €
Championnat Séniors F .....	45 €
Championnat U19 .....	35 €
Championnats U17 - U15 - U14 - U13 et U18 F .....	30 €
Championnats U15 - U13 - U15 F .....	30 €
Championnats U13 F Foot à 8 (U12F - U13F - U14F) .....	30 €
Plateaux U10 / U11 - U9 - U7 / U8 - U11 F - U8 F .....	30 €
Plateaux U6 .....	25 €
Championnats Futsal .....	15 €
Foot Loisir à 8 .....	15 €
Championnat Beach Soccer .....	15 €

## CAISSE SPECIALE DES ARBITRES, TARIF PAR LICENCIE :

### Art 14 Part. I du RCO

⚽ Club disputant championnats Nationaux .....	3,10 €
⚽ Club disputant championnats Régionaux .....	2,60 €
⚽ Club disputant championnats D1 - D2 .....	1,90 €
⚽ Autres clubs .....	1,50 €
Participation minimum .....	80 €

Un premier acompte, prélevé en septembre sera calculé en fonction des effectifs de la saison précédente.

Le deuxième acompte sera prélevé en janvier, après régularisation en fonction des effectifs de la saison en cours.

## AUTRES DROITS

Frais de dossier administratif - somme débitée du compte du club (par affaire)

### art. 190.3 des RG FFF

Devant la Commission Générale d'Appel .....	100 €
Devant la Commission d'Appel Disciplinaire .....	100 €

Demande de remise de peine .....	exempté
Autorisation pour l'organisation d'un Tournoi.....	exempté
Droits de confirmation de réserves d'avant-match art 186 RG FFF.....	30 €
Droits de confirmation de réserves techniques art 186 RG FFF.....	30 €
Droits de Réclamation d'après-match & d'évocation art 187 RG FFF .....	55 €
Visite terrain pour homologation .....	50 €
Prix d'entrée minimum Art 21 a) Part. I du RCO .....	4 €
Surtaxe match d'ouverture Art 20 a) Part. I du RCO.....	1 €

## PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION

### Art 17 Statuts du District

Par licencié :

Seniors - Seniors Vétérans - Seniors Féminines .....	6,60 €
U19 - U17 - U15 - U14 .....	4 €
Foot à 8 : U13/U12 - U11/U10 .....	3,30 €
Foot à 5 : U9/U8 - U7/U6 .....	2 €

Autres licenciés .....	2 €
Participation minimum.....	100 €

### CAISSE DE COMPENSATION ET DE PEREQUATION KILOMETRIQUE

#### Art 25 Part. II du RCO

Montant de base .....	300 €
-----------------------	-------

## MONTANTS DES AMENDES SAISON 2024 / 2025

Non représentation à l'Assemblée Générale art 12.3 Statuts District.....	200 €
Sauf Clubs non actifs, football diversifié (foot loisir, futsal, beach soccer) .....	50 €
Obligations des clubs (trois dirigeants) art 30.1 alinéa 1 et 30.2 RG FFF.....	50 €
Non-respect du nombre minimum de dirigeants par équipe engagée art 20 RI .....	10 €
Non envoi de rapport(s) demandé(s) (amende unique par club et par affaire).....	70 €
Avertissement art 3.3.7 Annexe Disciplinaire RG FFF, barème District.....	11 €
Expulsion art 3.3.7 Annexe Disciplinaire RG FFF, barème District .....	30 €
Absence(s) non motivée(s) à une convocation (amende unique par club) .....	70 €
Refus d'Organisation d'une Rencontre, sur demande du District art 19 RI.....	50 €
Refus d'engagement en Coupe de l'Hérault séniors – D1 –D2 art 17 du RI.....	100 €
Retard de Communication de fiche de renseignements art 18 du RI.....	40 €
Retard de règlement art 25 du RI	
📢 1 <sup>er</sup> rappel .....	50 €
📢 2 <sup>ème</sup> rappel .....	100 €
📢 Prélèvement ou chèque rejeté.....	10 €
Non-retour Coupe séniors art 1 Part. IV du RCO.....	250 €
Non-retour Coupe Maurice Martin art 1 Part. IV du RCO.....	150 €
Non-respect de la catégorie d'âge art 213 RG FFF.....	25 €
Défaut de mise à disposition des installations dans les délais art 6 d) Part. I du RCO	50 €
Notification tardive de jour – terrain – heure art 7 Part. I du RCO.....	20 €
Notification tardive de jour – terrain – heure (U6 à U11) art 7d) Part. I du RCO .....	10 €
Défaut de notification de jour – terrain – heure art 7 e) Part. I du RCO .....	50 €
Défaut de notification de tournoi dans les temps art 21 du RI.....	exempté
Ports d'équipements non conformes art11 Part. I et 5 Part. IV du RCO .....	50 €
Non fourniture de ballon sur terrain neutre art 12 du RCO .....	50 €
Non-paiement de frais d'un officiel art 14 du RCO.....	50 €
Match non joué suite à l'absence de la feuille de match art 10 e) du RCO.....	100 €
Non accomplissement des formalités d'avant-match art 10 a) Part. I du RCO .....	30 €
Feuille de match non conforme art 10 b) Part. I du RCO .....	30 €
Absence désignation du Responsable sécurité (D1 à D3) art 15 c) Part. I du RCO .....	30 €
Feuille de match Informatisée non utilisation de la tablette art 139 bis RG FFF.....	1 <sup>ère</sup> infraction 1€
- au-delà 50 €	
F.M.I. transmise hors délais art 10 g) Part. I du RCO .....	1 <sup>er</sup> hors délais 1€
- au-delà : 50€	
Feuille de match adressée hors délais sauf catég. U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO .	1 <sup>er</sup> hors délais 1€
- au-delà : 50€	
Feuille de match adressée hors délais catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO...	1 <sup>er</sup> hors délais 1€
- au-delà : 5€	
Feuille de match non-parvenue hormis catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO	50 €
Feuille de match non-parvenue catégories U6 à U11 art 10 e) Part. I du RCO .....	10 €
Défaut de licence validée (Non cumulatif avec absence n° de lic.) art 30 et 59 RG FFF	50 €

Infraction aux règles de qualification et de participation art 10 d) Part. I du RCO.....	50 €
Non application des nouvelles directives fédérales (foot à 4) art 1 Part. 5 du RCO.....	50 €
Fraude – tentative de fraude art 207 RG FFF.....	Mini. 100 €
Abandon du terrain avant la fin de la rencontre art 18 Part. I du RCO.....	50 €
Match perdu par pénalité moins de huit joueurs (ou sept) art 10 b) Part. I du RCO ...	50 €
Indemnité kilométrique trajet simple le plus rapide art 17 e) Part. I du RCO.....	3 € / km
Défaut de saisie de résultat sur le site Internet après match art 10 f) du RCO.....	30 €/résultat, le 1 <sup>er</sup> 1€ puis 30 € par journée

Pour les rencontres de : D1 – D2 – D3 A partir 1/8<sup>èmes</sup> de Finales de la C.D.H. Seniors

### RETRAIT D'ENGAGEMENT D'UNE EQUIPE APRES EDITION DU CALENDRIER

#### Art 2 a) Part. I du RCO

Départemental1 & D2.....	500 €
Départemental 3 .....	400 €
Départemental 4 .....	200 €
Départemental 5 – Seniors Vétérans .....	150 €
Championnat Séniors F.....	100 €
Championnats U19 – U17 – U15 – U18 F.....	80 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11 – U9 – U7/U8 – U6 .....	80 €
Championnat U13 F à 8 – Championnat U15 F à 8 .....	50 €
Compétition Futsal .....	100 €
Compétition Beach-Soccer.....	30 €

### FORFAIT

#### Art 17 c) Part. I du RCO

#### Notifié plus de 10 jours avant la rencontre :

Départemental 1 & D2 .....	70 €
Départemental 3 .....	20 €
Départemental 4 & D5 – Seniors Vétérans .....	10 €
Championnat Séniors F .....	10 €
Championnats U19 – U17 – U15– U18 F.....	7 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11.....	7 €
Championnat U15 F – U13 F – U11 F.....	7 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F .....	5 €
Compétitions Futsal .....	10 €
Compétition Beach Soccer .....	10 €

#### Notifié moins de 10 jours avant la rencontre :

Montants doublés base « notifié plus de 10 jours avant la rencontre ».

#### Non Notifié :

Montants quadruplés base « notifié plus de 10 jours avant la rencontre ».

### FORFAITS GENERAUX

#### Art 17 d) Part. I du RCO

#### Avant les 5 derniers matchs pour les compétitions en une phase (hors Coupes de l'Hérault)

#### Avant les 3 derniers matchs pour les compétitions en deux phases

Départemental 1 – Départemental 2 .....	350 €
Départemental 3 .....	160 €
Départemental 4 .....	100 €

Départementale 5 – Seniors Vétérans .....	70 €
Championnat Séniors F .....	70 €
Championnats U19 – U17 – U15 – U18 F.....	50 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11 – U11 F .....	50 €
Championnat U13 F & U15 F à 8 .....	50 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F .....	exempté
Compétitions Futsal .....	70 €
Compétition Beach Soccer .....	70 €

**Dans les 5 derniers matchs pour les compétitions en une phase (*hors coupes de l'Hérault*)**

**Dans les 3 derniers matchs pour les compétitions en deux phases**

Départemental 1 – Départemental 2 .....	500 €
Départemental 3.....	250 €
Départemental 4.....	150 €
Départementale 5 – Seniors Vétérans .....	90 €
Championnat Séniors F .....	90 €
Championnats U19 – U17 – U15 – U18 F.....	70 €
Championnat U13 – Plateaux U10/U11 .....	70 €
Championnat U13 F – U15 F – Plateaux U11 F .....	50 €
Plateaux U6 à U9 et U8 F .....	5 €
Compétitions Futsal .....	90 €
Compétition Beach Soccer .....	70 €

**FORFAIT COUPE D'OCCITANIE**

Art 14 RG Coupes LFO gestion District

Toutes catégories .....	100 €
-------------------------	-------

**FORFAIT COUPE DE L'HERAULT**

Art 17 c) Part. I du RCO

**Seniors (Sauf challenge Maurice MARTIN)**

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	28 €
Non notifié .....	56 €
A partir des 1/8 <sup>èmes</sup> de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	400 €
Non notifié .....	600 €

**Seniors (challenge Maurice MARTIN)**

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	28 €
Non notifié .....	56 €
A partir des 1/8 <sup>èmes</sup> de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	200 €
Non notifié .....	300 €

**Seniors Vétérans – U19 – U17- U15**

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	28 €
Non notifié .....	56 €
A partir des 1/8 <sup>èmes</sup> jusqu'aux ¼ de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	100 €
Non notifié .....	200 €

A partir des 1/2 Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	400 €
Non notifié .....	600 €

#### *FORFAIT CHALLENGE ET COUPES DE L'HÉRAULT SENIORS F, U18 F, U15 F*

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	14 €
Non notifié .....	28 €

A partir des 1/8 <sup>èmes</sup> jusqu'aux 1/4 de Finale	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	100 €
Non notifié .....	200 €

A partir des 1/2 Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	400 €
Non notifié .....	600 €

#### *FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL SENIOR*

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	14 €
Non notifié .....	28 €

A partir des 1/2 Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	200 €
Non notifié .....	400 €

#### *FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL SENIOR FÉMININES*

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	14 €
Non notifié .....	28 €

A partir des 1/2 Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	200 €
Non notifié .....	400 €

#### *FORFAIT CHALLENGE DE L'HÉRAULT FUTSAL JEUNES*

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	14 €
Non notifié .....	28 €

A partir des 1/2 Finales	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	200 €
Non notifié .....	400 €

#### *FORFAIT FESTIVAL FOOT U13, U13 F*

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	14 €
Non notifié .....	28 €

Pour le plateau final :	
Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	200 €
Non notifié .....	400 €

#### *FORFAIT CHALLENGE FOOT U13*

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	14 €
Non notifié .....	28 €

*FORFAIT CHALLENGE FOOT U10 - U11*

Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....	14 €
Non notifié <i>Art 26 Partie IV du RCO</i> .....	28 €

**Pour le plateau final :**

<b>Notifié dans les dix jours qui précèdent la rencontre .....</b>	<b>150 €</b>
<b>Non notifié .....</b>	<b>300 €</b>

## BARÈME DES AMENDES DISCIPLINAIRES LIÉES À LA DURÉE DE LA SANCTION – DISTRICT

Durée		Sanctions financières
1 match		0 €
2 matchs		0 €
3 matchs	1 mois	0 €
4 matchs		0 €
5 matchs		0 €
6 matchs	2 mois	0 €
7 matchs		0 €
8 matchs		0 €
9 matchs	3 mois	10 €
10 matchs		10 €
11 matchs		10 €
12 matchs	4 mois	30 €
13 matchs		30 €
14 matchs		30 €
15 matchs	5 mois	60 €
16 matchs		60 €
17 matchs		60 €
18 matchs	6 mois	100 €
19 matchs		100 €
20 matchs		100 €
21 matchs	7 mois	110 €
22 matchs		110 €
23 matchs		110 €
24 matchs	8 mois	120 €
25 matchs		120 €
26 matchs		120 €
27 matchs	9 mois	130 €
28 matchs		130 €
29 matchs		130 €
30 matchs	10 mois	140 €
31 matchs		140 €
32 matchs		140 €
33 matchs	11 mois	150 €
34 matchs		150 €
35 matchs		150 €
36 matchs	12 mois/1 an	160 €
	18 mois	220 €
	24 mois/2 ans	280 €
	30 mois	340 €
	36 mois/3 ans	350 €
	4 ans	370 €
	5 ans	390 €
	6 ans	410 €
	10 ans	430 €

**Les amendes disciplinaires liées au motif et celles liées à la durée de la sanction sont cumulables.**

## BARÈME DES AMENDES DISCIPLINAIRES LIÉES AU MOTIF – DISTRICT

Auteur	Joueur		Entraîneur/éducateur/dirigeant/ personnel médical	
	À officiel	À joueur/ entraîneur/ éducateur/ dirigeant/ public	À officiel	À joueur/ entraîneur/ éducateur/ dirigeant/ public
<b>Motif disciplinaire</b>				
Victime				
Avertissement (Art.1)		11 €		
Exclusion (Art.1)		30 €		
Anéantissement d'une occasion de but (Art. 2)				
Faute grossière (Art. 3)				
Comportement excessif/déplacé (Art. 4)				
Comportement blessant (Art. 5)	17 €		17 €	17 €
Comportement grossier/injurieux (Art. 6)	17 €		34 €	20 €
Comportement obscène (Art. 7)	34 €		50 €	20 €
Comportement intimidant/menaçant (Art. 8)	50 €		85 €	30 €
Comportement raciste/discriminatoire (Art. 9)	100 €		100 €	100 €
Bousculade volontaire (Art. 10)	85 €		100 €	20 €
Tentative de brutalité/de coup (Art. 11)	85 €		100 €	20 €
Crachat (Art. 12)	100 €		100 €	85 €
Acte de brutalité/coup sans blessure ou blessure uniquement observée par un arbitre (Art. 13.1)	150 €		150 €	50 €
Acte de brutalité/coup avec blessure constatée par certificat médical (Art. 13.2)	150 €		150 €	50 €
Acte de brutalité/coup avec ITT ≤ 8 jours (Art. 13.3)	150 €		150 €	170 €
Acte de brutalité/coup avec ITT > 8 jours (Art. 13.4)	300 €	Au cours de la rencontre : 100 €		
		En dehors de la rencontre : 150 €		
Acte de brutalité/coup avec ITT > 8 jours (Art. 13.4)	300 €	Au cours de la rencontre lors d'une action de jeu : 120 €		
		Au cours de la rencontre hors action de jeu : 200 €		
		En dehors de la rencontre : 200 €		200 €